



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE  
EUROSYSTEME

# Communiqué de presse

20 décembre 2022

## Les espèces restent le moyen de paiement le plus fréquemment utilisé dans les magasins, mais les paiements électroniques continuent de se développer, selon une étude de la BCE

- Les espèces sont encore utilisées pour la plupart des paiements des consommateurs, mais leur part continue de diminuer
- La part des paiements électroniques continue de croître, y compris pour les achats en ligne du quotidien
- Les consommateurs préfèrent les modes de paiement électroniques, mais considèrent qu'il est important d'avoir l'option d'un paiement en espèces

Les espèces restent le moyen de paiement le plus fréquemment utilisé au point de vente, mais leur part est en diminution selon la [dernière étude sur les comportements des consommateurs en matière de paiement dans la zone euro](#) (*Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*, SPACE), publiée ce jour par la Banque centrale européenne (BCE). En 2022, les espèces ont été utilisées pour 59 % des transactions réalisées au point de vente, contre 72 % en 2019. C'est le moyen de paiement le plus souvent utilisé pour les paiements de petit montant dans les magasins et pour les transactions de particulier à particulier. La majorité des personnes interrogées (60 %) considère également qu'il est important d'avoir l'option d'un paiement en espèces. Les consommateurs perçoivent les espèces comme un moyen utile de rester conscients de leurs dépenses, de protéger leur vie privée et de régler immédiatement leurs transactions. Dans l'ensemble, les consommateurs sont satisfaits de leur accès aux espèces, une large majorité d'entre eux estimant qu'il est facile de se rendre à un DAB ou à une banque dans la plupart des pays pour retirer des espèces.

**Banque centrale européenne**  
Direction générale Communication  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source.  
Traduction : Banque de France

**Les espèces restent le moyen de paiement le plus fréquemment utilisé dans les magasins, mais les paiements électroniques continuent de se développer, selon une étude de la BCE**

Dans le même temps, la tendance en faveur des moyens de paiement électroniques s'est accélérée avec la pandémie et une majorité de consommateurs préfère désormais utiliser ces modes de paiement. La part des achats en ligne en pourcentage de l'ensemble des transactions quotidiennes dans la zone euro a significativement augmenté, ressortant à 17 % en 2022, contre 6 % en 2019. En ce qui concerne les achats au point de vente, la part des paiements par carte a augmenté de 9 points de pourcentage pour s'établir à 34 % en 2022, les paiements sans contact constituant désormais la majorité des paiements par carte. Les consommateurs considèrent que les cartes sont plus rapides et faciles à utiliser et qu'elles réduisent la nécessité d'avoir sur soi de grandes quantités d'espèces. Les cartes sont le mode de paiement le plus fréquemment utilisé pour les montants élevés et représentent désormais, en valeur, une part plus importante des paiements que les espèces.

« La BCE s'engage à garantir que les consommateurs restent libres de choisir leur moyen de paiement, aujourd'hui comme à l'avenir », a déclaré Fabio Panetta, membre du directoire. « Nous observons la confirmation d'une forte demande tant pour les paiements en espèces que pour les paiements numériques. Notre engagement envers les espèces et les travaux que nous menons actuellement sur un euro numérique visent à garantir que payer en monnaie publique soit toujours une option. »

La prochaine étude sur les comportements des consommateurs en matière de paiement dans la zone euro sera publiée en 2024.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Belén Pérez Esteve](#) au : +49 69 1344 6215.**